



Devenez Gestionnaire rémunération F/H au Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines

Qui sommes-nous ?  

Le SDIS 78 est une force humaine au service de la population. Plus de 4 000 agents dévoués, répartis en six sous-directions, trois groupements territoriaux et huit compagnies, **se mobilisent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour garantir votre sécurité.**

Prévention, intervention, secours... Le SDIS 78 agit sur tous les fronts pour vous protéger. Un engagement sans faille nourri par des valeurs fortes : **solidarité, unité et professionnalisme**, qui peuvent vous concerner.

Les **Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS)** y jouent un rôle crucial. **Leur expertise** et leur **dévouement** garantissent le bon fonctionnement des opérations.

Sous la responsabilité de la Cheffe du service rémunération, vous évoluerez au sein d'une équipe composée de 5 agents. Vous aurez pour missions principales la gestion, la saisie et le contrôle mensuel des paies des sapeurs-pompiers professionnels, des personnels administratifs techniques et spécialisés ainsi que des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS.

Le poste est à pourvoir à Versailles, au cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux par voie de mutation, détachement, sur liste d'aptitude ou contractuelle.



ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Saisie et traitement de la paie et des indemnités ;
- Saisie et contrôle des éléments variables de la paie ;
- Suivi des tableaux de contrôle : cotisations, primes, grèves....
- Gestion des élus ;
- Contrôle des arrêtés et pièces justificatives des agents ;
- Importation et contrôle des données relatives aux gardes des SPV ;
- Réalisation de simulations salariales dans le cadre des recrutements.



PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC) en paie / comptabilité, et vous disposez idéalement d'une expérience réussie sur un poste similaire ;
- Aisance avec les outils numériques, vous maîtrisez un logiciel de paie (Eksae) et de gestion des indemnités SPV (Agendis) ;
- Connaissance du statut de la fonction publique et idéalement de l'organisation d'un SDIS ;
- Rigueur, autonomie et discrétion sont des qualités qui vous caractérisent.



RÉMUNÉRATION :

- Statutaire + régime indemnitaire (IFSE) + prime annuelle (CIA) ;
- Participation financière pour mutuelle santé et prévoyance ;
- Accès à la salle de sport ;
- Carte restaurant ;
- Télétravail.

CANDIDATURE :



Candidature à transmettre à :

Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines
56 avenue de Saint-Cloud – CS 80103 – 78007 Versailles Cedex

Par mail à recrutement@sdis78.fr

AV-SRC-2025-GRH-06



<http://www.sdis78.fr>